

14/3/2014



Nations Unies

Assemblée générale AG/PAL/1288

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

359^e séance - matin

LE COMITÉ DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN EXAMINE LA SITUATION DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN À TROIS JOURS D'UNE RENCONTRE ENTRE LES PRÉSIDENTS PALESTINIEN ET AMÉRICAIN

Le Comité se fait l'écho de nombreuses inquiétudes face à l'impact qu'ont les activités de colonisation sur les pourparlers de paix, qui doivent se conclure dans un mois

À trois jours d'une rencontre prévue à Washington entre le Président des États-Unis, M. Barack Obama, et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est fait l'écho de nombreuses inquiétudes face à la poursuite, par Israël, « d'activités et de pratiques illégales d'occupation en dépit des pourparlers et des négociations en cours » dont la date butoir est fixée à la fin du mois d'avril.

Parmi les inquiétudes exprimées figurent les difficultés financières que rencontre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), auquel il manque 70 millions de dollars pour boucler son budget 2014, et la situation humanitaire catastrophique qui prévaut dans la bande de Gaza où la proportion des Palestiniens dépendant de l'aide humanitaire est passée de 14% à 70% en 10 ans.

Nous n'accepterons aucune reconnaissance d'Israël comme « État juif », a déclaré l'Observateur de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, en indiquant que le Président de la Palestine, Mahmoud Abbas, réaffirmerait cette position lundi à Washington lors de sa rencontre avec le Président Barack Obama. Dans ce contexte, le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo a espéré que le Secrétaire d'État John Kerry et le Président Obama arriveront à faire avancer cette question « dans le sens de l'histoire et la reconnaissance d'un État de la Palestine comme un Membre à part entière de l'ONU ». M. Diallo a regretté que, depuis 21 ans, malgré l'Accord d'Oslo, le « territoire palestinien est grignoté de jour en jour » par la Puissance occupante.

Présentant la situation et les faits observés dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 16 janvier, M. Diallo s'est félicité de l'adoption, le 10 mars, par la Ligue des États arabes de la Déclaration du Caire, d'un texte de 15 paragraphes qui demande notamment à Israël de mettre fin à tous ses agissements illégaux dans le Territoire palestinien occupé. Selon les estimations contenues dans ce texte, les dégâts occasionnés par l'occupation dépassent les 7 milliards de dollars par an.

Au cours de la réunion de ce matin, le Comité a également adopté le programme de la table ronde des Nations Unies sur les aspects juridiques de la question de Palestine¹, prévue à Genève les 24 et 25 avril 2014, et il a donné une suite favorable à la demande d'accréditation auprès du Comité des organisations de la société civile dénommées² « Asociación Comite español De La

UNRWA » et « American Friends of UNRWA ».

Prenant la parole, le représentant de l'Équateur a indiqué que son pays avançait dans la préparation de la Réunion des Nations Unies pour l'appui de la société civile à la paix israélo-palestinienne, qui se tiendra à Quito, en Équateur, du 25 au 27 mars 2014³. Il a précisé que les citoyens palestiniens n'auraient pas besoin de visa pour entrer en Équateur.

Outre la poursuite des activités de colonisation, dont l'approbation par les autorités d'Israël, de la construction de près de 1 000 nouveaux logements depuis le 16 janvier 2014, des intervenants se sont inquiétés des difficultés financières de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dont le budget a un déficit de 70 millions pour l'année 2014. « Cela représente 12% des dépenses totales de l'UNRWA », a noté M. Richard Wright, représentant de l'UNRWA, en précisant: « nous manquons notamment de 30 millions de dollars pour notre programme d'urgence pour Gaza, où nous sommes face à une situation humanitaire inacceptable en raison du blocus imposé par les autorités d'occupation ». Illustrant la dégradation de la situation, M. Wright a indiqué que le pourcentage de population de la bande de Gaza dépendant de l'aide humanitaire est passé de 14 à 70% en 10 ans.

Face à cette situation, M. Diallo, Président du Comité, a appelé à « passer à une phase qualitativement supérieure pour qu'Israël mette fin à son occupation et pour que l'ONU accorde à la Palestine le statut d'État Membre à part entière ». Parmi les bonnes nouvelles, M. Diallo a indiqué que le Japon a annoncé une aide de 200 millions de dollars à la Palestine au cours de la deuxième Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine, qui s'est tenue à Jakarta, en Indonésie, le 1^{er} mars 2014. Il s'est félicité que des banques scandinaves, danoises et suédoises, ainsi que le fonds de pension norvégien aient rejoint le mouvement de boycott des entreprises israéliennes impliquées dans des activités profitant de l'occupation du territoire palestinien.

Parmi les autres faits marquants, M. Diallo a cité le débat public du Conseil de sécurité du 20 janvier sur la « situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne » et la réunion du Bureau du Comité, qui s'est inquiété de la dégradation de la situation humanitaire dans le camp humanitaire de Yarmouk, en Syrie.

M. Diallo s'est en outre inquiété de la démolition par Israël de 36 structures palestiniennes dans la communauté d'Ein al Hilwe, dans la vallée du Jourdain, qui a provoqué le déplacement de 66 personnes, dont 36 enfants. Il a aussi attiré l'attention sur la publication, le 27 février, d'un rapport d'Amnesty International affirmant que les forces israéliennes ont à maintes reprises violé les obligations du droit international des droits de l'homme en faisant un usage excessif de la force pour réprimer l'opposition à l'occupation et étouffer la liberté d'expression, en provoquant de nombreux morts et blessés.

Si le représentant de la Namibie, Vice-Président du Comité, a jugé inacceptable que les Palestiniens continuent de souffrir des conséquences que commet un seul État Membre de l'ONU, celui de la Turquie a estimé que l'état des pourparlers de paix en Israël et les Palestiniens, qui arriveront à leur échéance dans un mois, n'est guère encourageant. Ce dernier a précisé que la Turquie organiserait un événement de solidarité avec le peuple palestinien à Ankara les 12 et 13 mai 2014.

Présentant le Rapport de la réunion conjointe du Comité et de la Ligue des États arabes pour marquer l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien (2014), qui s'est tenue le 10 mars 2014 au Caire, M. Desra Percaya, Représentant permanent de l'Indonésie, s'est félicité de cette réunion, qui a permis d'appuyer l'État de Palestine dans les pourparlers de paix en cours. Il s'est félicité des interventions des Ministres des affaires étrangères de l'Égypte et de la Palestine, du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, ainsi que celles des ministres du Bangladesh et du Sri Lanka et des 16 ambassadeurs qui ont fait des déclarations au nom de leurs ministres des affaires étrangères. Il a précisé que tous ont souligné l'importance de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale et demandé que l'État de Palestine devienne un Membre à part entière de l'ONU. Il a indiqué que cette réunion s'est conclue avec l'adoption de la Déclaration du Caire, un texte de 15 paragraphes qui demande notamment à Israël de cesser tous les agissements illégaux

qu'il mène dans le Territoire palestinien occupé. Le texte estime que les dégâts occasionnés par l'occupation israélienne dépassent les 7 milliards de dollars par an, a noté M. Percaya.

Par ailleurs, le représentant de l'UNRWA a mis l'accent sur la situation catastrophique des réfugiés palestiniens en Syrie, où 12 personnels de l'UNWRA ont été tués.

¹document de travail No 3;

²document de travail No 4;

³document de travail No 2.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel